



Dans ce numéro :

Budget 2011	2
Taux des taxes 2011/2010	3
Dépenses en immobilisations	4
Le Conseil en bref	5 à 7
Avis public	8
Locations de salle 2010	
Sécurité publique	9
Chronique d'urbanisme	
Chronique du service incendie	10
Politique familiale	11

Et plus...

Carnaval des Générations

21 - 22 - 23
janvier 2011

Relais pour la vie de Wickham 2^{ième} édition

28 et 29 mai 2011



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

Les prévisions budgétaires de l'année 2011 ont été adoptées le 20 décembre 2010.

En 2011, le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0.92 \$ du 100 \$ dollars d'évaluation soit une augmentation de 0.03 \$ du 100 \$ d'évaluation comparativement à l'année 2010.

Toutefois, les taxes foncières spéciales baissent de 0.037 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Un tarif de 14.28 \$ est facturé par propriété pour la réfection du rôle d'évaluation (nouveau rôle triennal d'évaluation à être déposé pour 2012)

La compensation pour la vidange des fosses septiques a été établie à 89 \$ par résidence comparativement à 96 \$ en 2010.

En 2011, quatre tarifs s'appliquent pour la consommation d'eau potable:

- Un tarif fixe de 71 \$ pour la distribution
- Un tarif fixe par unité de 54 \$ pour l'approvisionnement et le traitement
- Un taux de 0.72 \$ du mètre cube d'eau potable consommé jusqu'à 225 mètres cubes
- Un taux de 2.69 \$ du mètre cube d'eau potable consommé pour l'excédant de 225 mètres cubes.

Le tarif fixe pour l'entretien de l'égout est de 14 \$ et celui pour l'assainissement de 172 \$.

Nous vous invitons à consulter le document « taux des taxes 2011 comparativement à ceux de 2010 ».

Budget 2011

Résumé sur les prévisions budgétaires de l'année 2011
conformément à l'article 957 du Code Municipal

1) ACTIVITÉS FINANCIÈRES

REVENUS

• taxes sur la valeur foncière	1 478 954
• taxes sur une autre base	671 375
• paiement tenant lieu de taxes	17 647
• transferts	151 203
• services rendus	74 346
• imposition de droits	100 500
• amendes et pénalités	1 200
• intérêts	26 500
• autres revenus	30 758
TOTAL DES REVENUS	2 552 483

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

• administration	431 129
• sécurité publique	369 668
• transport	537 013
• hygiène du milieu	466 160
• santé et bien-être	31 329
• aménagement, urbanisme et développement	63 396
• loisirs et culture	230 335
• frais de financement	104 477
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 233 507

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

remboursement de la dette à long terme	260 309
affectations - activités d'investissement	29 186
excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	29 481
TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	318 976

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES

-

2) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

REVENUS

transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres dépenses	625 715
TOTAL DES REVENUS	625 715

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES 625 715

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

IMMOBILISATIONS

administration générale	-
sécurité publique	-
transport	1 134 121
hygiène du milieu	42 186
loisirs et culture	322 300
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 498 607

FINANCEMENT

financement à long terme des activités d'investissement	452 518
TOTAL DU FINANCEMENT	452 518
affectations - activités de fonctionnement	29 186
excédent de fonctionnement non affecté	281 188
excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	110 000
TOTAL DES AFFECTATIONS	420 374

TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES (625 715)

SURPLUS (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES

-

Taux des taxes 2011 comparativement à celles de 2010

DESCRIPTION		2010	2011
taxes foncières générales par 100\$ d'évaluation		0.89 \$	0.92 \$
taxes foncières spéciales par 100\$ d'évaluation		0.173 \$	0.136 \$
assainissement des eaux par 100\$ d'évaluation		0.0013 \$	0.0014 \$
aqueduc et égout - 1er financement par 100\$ d'évaluation		0.0026 \$	0.0027 \$
aqueduc et égout - 4e financement par 100\$ d'évaluation		0.0003 \$	0.0004 \$
puits Boire 4 - aménagement		0.0016 \$	0.0021 \$
TOTAL		1.0688 \$	1.0626 \$
TAXES A L'ENSEMBLE - TARIFICATION			
cueillette, transport, enfouissement et récupération des déchets (tarif par unité)		127 \$	130 \$
vidange des fosses septiques		96 \$	89 \$
réfection du rôle d'évaluation (tarif par unité d'évaluation)		31 \$	14.28 \$
services de la Sûreté du Québec		97 \$	88 \$
AUX PROPRIÉTAIRES QUI N'ONT PAS PAYÉ COMPTANT			
aqueduc et égout - 2e financement par 100\$ d'évaluation		0.0153 \$	0.0151 \$
aqueduc et égout - 3e financement par 100\$ d'évaluation		0.0089 \$	0.0099 \$
TAXES DE SECTEUR - TAXES SPÉCIALES POUR SERVICE DE DETTE			
puits Boire 4 - aménagement par 100\$ d'évaluation		0.0364 \$	0.0486 \$
puits A et B - zone de protection par 100\$ d'évaluation		0.0050 \$	0.0122 \$
puits C - aménagement par 100\$ d'évaluation			0.0050 \$
TAXES DE SECTEUR - TARIF PAR UNITÉ - EMPRUNT			
assainissement des eaux par unité		21 \$	20 \$
aqueduc - 1er financement par unité		22 \$	23 \$
égout - 1er financement par unité		18 \$	19 \$
aqueduc - 2e financement par unité		85 \$	84 \$
égout - 2e financement par unité		73 \$	73 \$
aqueduc - 3e financement par unité		49 \$	52 \$
égout - 3e financement par unité		42 \$	44 \$
aqueduc - 4e financement par unité		8 \$	10 \$
égout - 4e financement par unité		7 \$	7 \$
étangs - vidange des boues par unité			
TAXES DE SECTEUR - TARIF - ENTRETIEN			
aqueduc	tarif fixe de distribution	78 \$	71 \$
	tarif fixe par unité pour approvisionnement et traitement	75 \$	54 \$
	tarif au mètre cube consommé jusqu'à 225 m.c.	0.72 \$	0.72 \$
	tarif au mètre cube consommé excédant 225 m.c.	2.69 \$	2.69 \$
égout	tarif fixe	14 \$	23 \$
assainissement	tarif fixe	142 \$	172 \$
	tarif au compteur - industries	0.92 \$	0.92 \$

Programme des dépenses en immobilisation

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS - ANNÉES 2011, 2012 ET 2013 ET DÉPENSES UTÉRIEURES

TITRE DU PROJET	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	TOTAL DES TROIS ANNÉES	DÉPENSES ULTÉRIEURES AU PROGRAMME	TOTAL DU PROJET	MODE DE FINANCEMENT PERMANENT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Informatique - équipements	- \$	2 000 \$	2 000 \$	4 000 \$	- \$	4 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
Informatique - logiciels	- \$	- \$	1 000 \$	1 000 \$	- \$	1 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
Système de classement dossiers propriétaires	- \$	4 260 \$	- \$	4 260 \$	- \$	4 260 \$	emprunt au fonds de roulement
Ameublement et équipement de bureau	- \$	1 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	- \$	2 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
TOTAL	- \$	7 260 \$	4 000 \$	11 260 \$	- \$	11 260 \$	
SECURITE PUBLIQUE							
Achat de biens - machineries, outillages	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Achat de biens - véhicules	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Système de communication	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Caserne - améliorations	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Équipement premiers répondants	- \$	3 500 \$	3 500 \$	7 000 \$	- \$	7 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
TOTAL	- \$	3 500 \$	3 500 \$	7 000 \$	0 \$	7 000 \$	
TRANSPORT							
Achat de biens - véhicules	200 000 \$	- \$	- \$	200 000 \$	- \$	200 000 \$	surplus - remplacement ou achat d'équipements
Travaux routiers	625 715 \$	189 564 \$	- \$	815 279 \$	- \$	815 279 \$	transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec
Achat de biens - machineries, outillages	- \$	4 000 \$	4 000 \$	8 000 \$	- \$	8 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
Égout pluvial - refécution rue Principale	212 510 \$	- \$	- \$	212 510 \$	- \$	212 510 \$	emprunt à long terme
Aménagement paysager - refécution rue Principale	27 231 \$	25 000 \$	- \$	52 231 \$	- \$	52 231 \$	emprunt à long terme
Aménagement d'un parc	- \$	77 700 \$	77 700 \$	155 400 \$	77 700 \$	233 100 \$	emprunt à long terme
Aménagement d'un stationnement	68 665 \$	- \$	- \$	68 665 \$	- \$	68 665 \$	emprunt à long terme
Travaux de pavage	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Construction de trottoirs	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Réfection des ponts	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Garage - améliorations	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Luminaires de rues	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
Déneigement - machinerie, outillages	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
TOTAL	1 134 121 \$	296 264 \$	81 700 \$	1 512 085 \$	77 700 \$	1 589 785 \$	
HYGIENE DU MILIEU							
Construction aqeduc et égout	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	10 500 \$	- \$	10 500 \$	revenus des activités de fonctionnement
Usine de filtration - équipements	3 686 \$	- \$	- \$	3 686 \$	- \$	3 686 \$	revenus des activités de fonctionnement
Recherche en eau	35 000 \$	- \$	- \$	35 000 \$	- \$	35 000 \$	emprunt au fonds de roulement
Étangs aérés	- \$	100 000 \$	55 000 \$	155 000 \$	- \$	155 000 \$	emprunt à long terme
Usine d'épuration, poste pompage - équipements	15 000 \$	15 000 \$	- \$	30 000 \$	- \$	30 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
TOTAL	42 186 \$	118 500 \$	58 500 \$	219 186 \$	- \$	219 186 \$	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Parc industriel - rues et améliorations	- \$	75 000 \$	- \$	75 000 \$	- \$	75 000 \$	emprunt à long terme
Rues - desserte en électricité	- \$	25 000 \$	- \$	25 000 \$	- \$	25 000 \$	emprunt au fonds de roulement
Terrains industriels - acquisition	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	
TOTAL	- \$	100 000 \$	- \$	100 000 \$	- \$	100 000 \$	
LOISIRS ET CULTURE							
Bibliothèque - ameublement, équipement de bureau	- \$	3 000 \$	3 000 \$	6 000 \$	- \$	6 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
Local des patineurs	234 112 \$	- \$	- \$	234 112 \$	- \$	234 112 \$	revenus des activités de fonctionnement, emprunt à long terme et emprunt au fonds de roulement
Terrains de jeux	- \$	5 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	- \$	10 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
Médiathèque phase 2	- \$	132 543 \$	- \$	132 543 \$	- \$	132 543 \$	emprunt à long terme (conditionnel à l'obtention d'une subvention)
Aménagement terrain 893, rue Moreau	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$	- \$	5 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
Centre communautaire - ameublement, équipement	- \$	3 000 \$	3 000 \$	6 000 \$	- \$	6 000 \$	surplus - entretien, réparation et construction de bâtiment
Centre communautaire - bâtiment - améliorations	46 188 \$	5 000 \$	5 000 \$	56 188 \$	- \$	56 188 \$	surplus - entretien, réparation et construction de bâtiment
Tracteur	35 000 \$	- \$	- \$	35 000 \$	- \$	35 000 \$	surplus - remplacement ou achat équipements
Parc Wickham - jeux	322 300 \$	2 000 \$	2 000 \$	600 000 \$	- \$	600 000 \$	revenus des activités de fonctionnement
TOTAL	1 498 607 \$	676 067 \$	165 700 \$	2 340 374 \$	77 700 \$	2 418 074 \$	

Le conseil en bref...

Extraits de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 à 19h00

La mairesse Carole Côté dépose les prévisions budgétaires incluant les activités d'investissement de l'année 2011.

Les prévisions budgétaires ainsi que les activités d'investissement de l'année 2011 sont adoptés.

Le règlement numéro 2010-12-700 intitulé « Règlement concernant l'imposition des taxes municipales 2011 » est adopté.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet de publier le résumé sur les prévisions budgétaires de l'année 2011 ainsi que le rapport explicatif dans l'Info Wickham du mois de janvier 2011 et dans www.wickham.ca.

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 est déposé et adopté. Il sera publié dans l'Info Wickham du mois de janvier 2011 et dans www.wickham.ca.

Extraits de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 à 19h15

Le conseiller Benoit Charron dépose sa déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

Les factures à payer au montant de 36 949.25 \$ sont adoptées.

Le règlement numéro 2010-12-703 intitulé « Règlement déléguant certains pouvoirs en matière contractuelle » est adopté.

Le règlement numéro 2010-12-702 intitulé « Règlement décrétant l'installation de panneaux d'arrêt à l'intersection du 7e rang et de la Route Jean-De Brébeuf » est adopté.

Le règlement numéro 492-2 intitulé « Règlement abrogeant la réglementation établissant des tarifs pour la location d'équipements municipaux »

est adopté.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le certificat des résultats concernant le règlement numéro 2010-11-698 créant une réserve financière pour la vidange des étangs d'épuration municipaux et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées.

La résolution numéro 2010-12-522 intitulé « INT Communication – offre de service pour site internet » est abrogée.

La Municipalité de Wickham a adhéré au RREMQ le 1er janvier 2009 et a pris acte du communiqué du 26 novembre 2010 qui lui confirme le droit à la Municipalité de Wickham de modifier des choix au régime. La Municipalité de Wickham modifie donc ses choix au Régime de retraite des employés municipaux du Québec au 1er janvier 2011. La cotisation salariale et patronale pour le volet à cotisations déterminées par catégories d'emploi sera de 7 % pour le directeur général et secrétaire-trésorier et de 5 % pour les autres employés. Le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à attester pour et au nom de la Municipalité de Wickham du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent en vertu du règlement du régime.

La Municipalité de Wickham et la Commission scolaire des Chênes ont la volonté d'améliorer les activités communautaires, sportives et culturelles pour les jeunes et les adultes, de maximiser l'utilisation des équipements et la volonté d'établir une entente de partage des ressources qui prévoit les modalités d'opération. La mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente à intervenir avec la Commission scolaire des Chênes.

Un avis de motion de la présentation pour adoption est donné, lors d'une

séance du conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 2010-09-691 fixant les tarifs de location de salle du centre communautaire.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet de nommer Patricia Boire, représentante du Conseil d'établissement de l'école St-Jean, comme membre du Comité pour la politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés.

La Fédération Québécoise des Municipalités proposait en 2009 l'adoption d'une loi-cadre s'articulant autour de projets de territoire à l'échelle des MRC qui seraient soutenus par l'ensemble de l'appareil gouvernemental et les instances réalisant un mandat gouvernemental en région, celle-ci plaide pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement.

Il est donc résolu, par le Conseil, d'inclure l'ensemble des éléments de la proposition FQM comme étant partie intégrante de la présente résolution, de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de reconnaître le rôle politique des élus locaux et des MRC et la primauté du schéma d'aménagement et de développement sur les autres outils de planification du territoire, de demander au ministre qu'il adopte une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire qui reconnaîtra la MRC comme le territoire visé dans la mise en œuvre de celle-ci, de demander que cette loi s'articule autour de projets de territoire émanant de la concertation des MRC avec leurs municipalités locales et que la réalisation de ceux-ci soit soutenue par les instances régionales, particulièrement les conférences régionales des élus et les conférences administratives régionales et de mobiliser l'ensemble des municipalités et MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités afin qu'elles adoptent la présente ré-

Le conseil en bref...

solution et qu'elles en transmettent copie au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la Fédération Québécoise des Municipalités.

Le dossier « demande à la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas Saint-François pour effectuer la cueillette des déchets aux deux semaines » est reporté à une prochaine séance du Conseil.

Suite aux travaux de réfection de la rue Principale, le Conseil adopte une résolution à l'effet que la municipalité accepte à titre d'indemnité du gouvernement du Québec, représenté par le ministre des Transports, pour la cession de l'immeuble désigné ci-après faisant partie des lots 482P, 483P, 484P et 485-4P du cadastre officiel du Canton de Wickham, d'une superficie de 7,7 mètres carrés pour le hors emprise, d'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité l'acte à intervenir avec le gouvernement du Québec, représenté par le ministre des Transports et de recommander Me Jean Shooner comme notaire.

Le Conseil adopte le protocole de déneigement dont une copie est remise à chacun des employés concernés.

Il est résolu que les prochains mélanges d'abrasifs soient préparés avec 80 % de pierre concassée abrasif 5 mm et 20 % de sel traité Warwick.

Le conseil adopte le protocole pour les patinoires dont une copie est remise à chacun des employés concernés.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet d'autoriser le Comité de Soccer Wickham inc. à utiliser sans frais la salle du centre communautaire pour le tournoi de hockey qui se tiendra soit les 13, 14, 15, et 16 janvier 2011 ou soit les 3, 4, 5, et 6 février 2011.

Il est résolu, par le Conseil, de vendre le terrain numéro 5 sur la rue Hébert

portant le numéro de cadastre 479-10-21 à Cédric Delage pour le prix de 17 000 \$ en respectant certaines conditions.

Suite à la résolution numéro 2010-12-496 demandant à la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham de fournir une évaluation pour installer éventuellement des panneaux d'arrêts clignotants à l'intersection du 7e rang et de la route Jean-De Brébeuf, il est résolu d'aviser la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham que la Municipalité de Wickham donne son accord pour l'installation d'arrêts lumineux à l'intersection du 7e rang et de la route Jean-De Brébeuf et s'engage à payer la moitié des frais de l'ensemble des travaux évalués à 13 065 \$ taxes en sus plus le temps/homme des employés.

Extraits de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 à 20h20

Le Conseil demande à la Commission scolaire des Chênes de brancher la Médiathèque (bibliothèque et Centre informatique Wickhami.com) à la fibre optique et ce, dans les meilleurs délais.

La municipalité a prévu, à son budget 2011, la confection d'un plan directeur d'aménagement pour le parc du centre communautaire. Certains éléments devant être relevés par un arpenteur-géomètre pour permettre la confection dudit plan directeur d'aménagement, il est résolu de mandater Michel Dubé arpenteur-géomètre inc pour une dépense maximale de 2 000 \$ taxes en sus pour relever les éléments qui devront apparaître sur le plan de base.

Extraits de la séance ordinaire du 10 janvier 2011

Les procès-verbaux verbaux de l'assemblée publique aux fins de consultation du 6 décembre 2010, de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 et des séances extraordinaires du 20 décembre 2010 sont adoptés.

Conformément à la loi, le directeur général et secrétaire-trésorier fait rapport des dépenses autorisées en vertu du règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses ainsi que par résolution du Conseil. Le total est de 77 485.10 \$

Le paiement des dépenses incompressibles (règlement numéro 2007-12-644) et/ou préalablement autorisées par le conseil totalisent la somme de 51 625.56 \$.

La rémunération versée pour la période du 1er décembre 2010 au 31 décembre 2010 totalise la somme de 41 220.41 \$.

Les factures à payer au montant de 90 687.91 \$ sont adoptées.

La liste de contrôle des amendements budgétaires pour l'année 2010 ainsi que le rapport intitulé « État des activités financières » montrant les revenus et les dépenses au 31 décembre 2010 ainsi que les prévisions révisées de l'année 2010 montrant un surplus de 132 871.96 \$ avant la vérification comptable sont adoptés.

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe le conseil du nombre et du type de plaintes reçues pour la période du 1er décembre 2010 au 31 décembre 2010 :

- une (1) plainte « déneigement »
- une (1) plainte « autres »

Une résolution est adoptée à l'effet que le taux d'intérêts chargé sur tout compte, autre que les taxes municipales, dû et non payé à échéance en 2011 demeure le même que l'an passé soit 10% par année.

Les organismes suivants sont des organismes municipaux reconnus en vertu de l'article 1.3 (service de photocopies) du règlement numéro 2009-05-673 établissant la tarification pour le secrétariat général et pour la vente de certains biens :

- FADOQ Club de Wickham

Le conseil en bref...

- A.F.E.A.S.
- Club équestre Drummond
- Centre informatique Wickhami.com
- Comité de Soccer de Wickham Inc.
- Maison des Jeunes de Wickham Inc.
- Fête au Village de Wickham inc.
- Le Carnaval des générations de Wickham
- Société St-Jean-Baptiste, section locale
- tout autre organisme sans but lucratif (OSBL) qui fournit une copie de sa charte ayant son siège social sur le territoire de la municipalité.

Une résolution modifiant le règlement numéro 2010-05-686 intitulé « règlement décrétant un emprunt de 287 275 \$ pour la réfection du drainage et de la chaussée de la phase 1 de la rue principale » est adoptée.

Le conseil autorise l'émission d'un chèque libellé à l'ordre de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec en paiement pour Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier:

- de la cotisation annuelle incluant une assurance des frais juridiques et un cautionnement;
- de l'analyse de dossier pour la reconnaissance des acquis pour le programme de formation pour la certification des membres;
- des frais d'inscription au cours de formation « la gestion des contrats municipaux dans la foulée des récents changements législatifs » qui se donnera à Drummondville le 3 février 2011.

Aucun élu ne s'inscrit aux formations offertes par la Fédération Québécoise des Municipalités.

Le Conseil dépose la candidature de Jacqueline Ménard dans le cadre du programme de Distinctions honorifi-

ques de l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés.

Une résolution est adoptée à l'effet d'inscrire la Municipalité de Wickham à la Fête des voisins qui aura lieu le 4 juin 2011.

Le service des incendies a répondu à sept (7) appels pour la période du 1er décembre 2010 au 31 décembre 2010.

Le Conseil radie et porte aux mauvaises créances de l'année 2010 la facture 201021976 ainsi que les intérêts.

Le taux horaire payé aux brigadières scolaires est fixé à 14.81 \$ et ce, rétroactivement au 1er janvier 2011.

Une résolution est adoptée à l'effet d'appuyer la Corporation de développement de la rivière Noire pour son projet « Les alliés naturels de la Duncan-Cressey » qui sera déposé dans le cadre du Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole de la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Les subventions suivantes sont accordées :

- Comité bon voisin, bon œil – 1 000 \$
- Société canadienne du cancer (relais pour la vie) – 1 000 \$
- Maison des Jeunes de Wickham – 15 500 \$
- Comité de soccer Wickham – 5 000 \$ plus une somme de 3 000 \$ si un coordonnateur est engagé
- Centre Informatique Wickhami.com – 3 000 \$
- Loisirs socioculturels Wickham inc. – 1 000 \$

Le règlement numéro 2011-01-694 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 » est adopté.

Le règlement numéro 2011-01-695 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 » est adopté.

Le dossier du 665, rue Normand est transmis à la MMQ. Le bureau d'avocats Martel Brassard Doyon est mandaté dans ce dossier s'il y a lieu

Un chèque libellé à l'ordre de la COMBEQ est émis en paiement :

- des frais d'adhésion 2011 pour Anne-Marie Pagé, inspectrice en bâtiments, comme membre actif et Richard Hébert, inspecteur municipal, comme membre associé;
- des frais d'inscription d'Anne-Marie Pagé, inspectrice en bâtiments, à la formation « lecture de plans et devis et initiation au Code de Construction du Québec » qui se donnera à Trois-Rivières les 12 et 13 avril 2011, à la formation « méthodologie et techniques d'inspection en bâtiments » qui se donnera à Granby les 26, 27 et 28 avril 2011.

Le règlement numéro 2011-01-705 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 2010-06-688 fixant des tarifs de location du terrain de balle, des terrains de soccer et de la patinoire » est adopté.

Le règlement numéro 2011-01-706 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 2010-09-691 fixant les tarifs de location de salle du centre communautaire » est adopté.

Le conseil adopte une résolution à l'effet d'organiser dimanche le 10 avril 2011 une activité reconnaissance (brunch) pour les bénévoles dans le cadre de la semaine de l'action bénévole qui se tiendra du 10 au 16 avril 2011.

La CPTAQ tiendra une audition dans le dossier de la compagnie 2628-4984 Québec inc. (Camping Plage des Sources). Le Conseil mandate le directeur général et secrétaire-trésorier pour expliquer devant la CPTAQ l'importance économique du Camping Plage des Sources pour tous les commerces de la municipalité.

Avis public

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR – ARTICLES 110 ET 137.15 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que lors d'une séance de son conseil tenue le 1^{er} novembre 2010, la Municipalité de Wickham a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 2010-11-692 – Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2006-09-620;
- Règlement numéro 2010-11-693 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621.

Conformément aux dispositions législatives applicables, tous ces règlements ont fait l'objet de certificats de conformité délivrés par la MRC de Drummond le 24 novembre 2010.

Conformément aux dispositions législatives applicables, le règlement de zonage numéro 2010-11-693 modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 est réputé conforme au plan d'urbanisme numéro 2006-09-620 tel que modifié par le règlement numéro 2010-11-692.

Tous ces règlements sont donc entrés en vigueur à la date de l'émission de ces certificats de conformité.

Donné à Wickham, le 21 décembre 2010.



RÉAL DULMAINE
Directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSUMÉ

Le plan des grandes affectations du sol faisant partie du plan d'urbanisme est modifié pour se conformer au schéma d'aménagement modifié par le règlement MRC-594 et au schéma actuellement en vigueur.

Le périmètre d'urbanisation est d'abord réduit pour extraire une partie du lot 563-p, propriété de la ferme B.E.R (poulailler). Le périmètre urbain est également réduit le long de la route 139 pour respecter le périmètre d'urbanisation établi au schéma d'aménagement de la MRC Drummond.

Centre communautaire (locations de salle 2010)

DESCRIPTION	NOMBRE
Utilisation municipale	58
Soirée de danse - organisme reconnu	14
Brunch, dîner, souper - organisme reconnu	7
Réunion - organisme reconnu salle St-Jean	24
Cours de danse, karaté, etc.—organisme reconnu	10
Pièce de théâtre - répétition - organisme reconnu	-
Autres - organisme reconnu	42
Réunion - organisme non reconnu	9
Noce, soirée mixte - organisme non reconnu	3
Fête de famille, baptême, etc. - organisme non reconnu	10
Cours de danse, karaté, etc. - organisme non reconnu	2
Retour de funérailles - organisme non reconnu	7
Autres - organisme non reconnu	3
TOTAL	189

Sécurité civile

Contamination ou pénurie d'eau potable

Vous n'êtes pas à l'abri d'une contamination ou d'une pénurie d'eau potable dans votre municipalité.

- Faites analyser l'eau de votre puits (si vous en avez un) et assurez-vous qu'il est désinfecté.

Une contamination peut survenir à la suite de bris d'aqueduc.

Des doutes sur la qualité de l'eau de votre robinet?

Une pénurie d'eau potable peut être causée par une panne d'électricité prolongée ou par une importante sécheresse.

Téléphonez à votre municipalité. Sachez qu'elle prélève des échantillons dans son réseau d'aqueduc afin de s'assurer que l'eau est sans risque pour votre santé.

Que faire lors d'un avis de contamination diffusé dans votre municipalité?

Que faire lors d'une pénurie d'eau potable?

- Suivez les directives transmises par les autorités, en particulier celle concernant l'ébullition de l'eau. Dans certains cas de contamination, vous devez boire uniquement de l'eau embouteillée.

Suivez les directives de la municipalité ou des autorités de santé publique. Elles vous renseigneront sur l'état de la situation et sur la façon de vous procurer de l'eau potable.

Chronique d'urbanisme

La chronique de ce mois-ci porte sur les demandes de permis de lotissement.

Pourquoi obtenir un permis de lotissement ?

Extrait du Règlement Condition d'émission de permis de construire :

<<Le terrain sur lequel doit être érigée chaque construction projetée, y compris ses dépendances, forme un ou plusieurs lots distincts sur les plans officiels du cadastre qui sont conformes au règlement de lotissement ou, s'il n'y sont pas conformes, sont protégés par des droits acquis.>>

Les services d'un arpenteur géomètre sont nécessaires pour effectuer l'opération cadastrale. Par la suite, vous déposez votre demande de permis de lotissement à la municipalité pour obtenir l'autorisation.

L'inspectrice en bâtiments vérifie la conformité au **Règlement de lotissement**. Si l'opération cadastrale est approuvée, vous pourrez faire votre demande de permis de construction.

Chronique du service incendie

Que faire pour éviter un incendie?

- Ne laissez jamais d'aliments, surtout de l'huile, chauffer sans surveillance sur la cuisinière.
- Utilisez une friteuse à contrôle thermostatique pour faire de la friture.
- Mettez les articles pour fumeurs hors de la portée des enfants.
- NE FUMEZ JAMAIS AU LIT.
- Entrez les liquides inflammables comme la peinture et les solvants, loin des sources de chaleur.
- Entrez À L'EXTÉRIEUR les réservoirs d'essence et de propane.

Que faire si le feu se déclare?

- APPELEZ LE 9-1-1 ou les pompiers.
- Utilisez un extincteur seulement s'il s'agit d'un début d'incendie. Placez-vous dos à une sortie et visez la base des flammes.
- Fermez les portes et les fenêtres de la pièce où le feu s'est déclaré afin d'éviter sa propagation.
- N'entrez pas dans une pièce si la porte est chaude au toucher.
- Faites sortir calmement et rapidement tous les occupants du domicile. Marchez à quatre pattes sous la fumée pour éviter d'inhaler des gaz nocifs.
- Si le feu se déclare la nuit, enveloppez-vous de couvertures plutôt que de chercher vos vêtements.
- Rendez-vous à votre lieu extérieur de rassemblement ou chez un voisin. En aucun cas, ne retournez à l'intérieur.
- Si vous êtes incapable de sortir, fermez la porte de la pièce où vous vous trouvez. Colmatez-la avec des linges humides et arrosez-la si possible.
- Allongez-vous sur le sol, placez un linge humide sur votre bouche, réfugiez-vous près des fenêtres et signalez votre présence à l'arrivée des secours.

Que faire lorsque le feu est éteint?

- N'entrez pas dans votre domicile sans avoir obtenu l'autorisation de personnes compétentes; la structure pourrait s'écrouler.
- Informez vos assureurs et conservez tous vos reçus de dépenses occasionnées par l'incendie. Parmi ces dépenses, les frais additionnels engagés pour vous nourrir et vous héberger seront probablement remboursés par votre assurance habitation.

À la suite d'un incendie, votre municipalité, en collaboration avec des organismes communautaires de votre région, peut vous offrir les services de première nécessité comme la nourriture, les vêtements et l'hébergement temporaire.

Politique familiale

Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA)

Lors de sa dernière réunion tenue le 11 janvier 2011, le Comité pour la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés a statué sur les 7 champs de juridiction qui seront au cœur de la politique familiale de Wickham, à savoir :

- Loisirs, sports, culture, fête et festival
- Participation citoyenne
- Soutien aux organismes communautaires
- Conciliation travail-famille
- Urbanisme et habitation
- Sécurité publique
- Saines habitudes de vies

Au cours des prochaines rencontres, nous discuterons de ces thèmes afin de voir ce qui pourrait être amélioré pour l'ensemble de ces sujets.

Vous avez des suggestions ou commentaires, n'hésitez pas à nous les faire parvenir d'ici le 15 février prochain en communiquant avec moi à l'hôtel de ville au 819-398-6878 ou via courriel à wickham@bellnet.ca

Nathalie Rousseau,

Agente de projet pour la Politique familiale municipale (PFM)
et Municipalité amie des aînés (MADA)

Horaire des patinoires



HORAIRE DES PATINOIRES



	PATINOIRE HOCKEY		PATINOIRE PATINAGE LIBRE
	HOCKEY LIBRE *** 12 ANS ET MOINS	HOCKEY LIBRE	PATINAGE LIBRE
LUNDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
MARDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
MERCREDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
JEUDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
VENDREDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
SAMEDI		10h00 à 22h00	10h00 à 22h00
DIMANCHE		10h00 à 22h00	10h00 à 22h00

*** Le jeune de moins de 12 ans peut être accompagné de ses parents.

L'horaire des congés scolaires et de la période des fêtes sera le même que celui du samedi et dimanche.

Janvier

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
				20 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	21 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	22 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00
23	24	25 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	26 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	27 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	28 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	29 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00 FADOQ - soirée de danse
30	31					

Février

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
		1 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	2 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	3 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	4 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	5 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00
6	7 Séance ordinaire du Conseil 20h00	8 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	9 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	10 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	11 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	12 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00 FADOQ - soirée de danse
13	14	15 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	16 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00 Rencontre Afeas 19h30	17 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	18 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	19 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00
20	21	22 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	23 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	24 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	25 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	26 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 18h00 - 23h00
27	28					
		À retenir: 29 janvier: FADOQ - soirée de danse 7 février: Séance ordinaire du Conseil 12 février: FADOQ - soirée de danse 16 février: Rencontre AFEAS				

Défi Santé

Défi Santé 5-30 Équilibre Inscrivez-vous dès maintenant !

www.defisante530.com

(Inscriptions du 5 janvier au 28 février 2011)

Soucieuse de la qualité de vie de ses citoyens, Wickham s'est engagée à mobiliser sa population à participer au Défi 5-30 Équilibre et développer de saines habitudes de vie.

Le Défi vous intéresse ?

Cela dure 6 semaines du 1er mars au 11 avril 2011

1 - MANGER au moins **5** portions de fruits et légumes par jour, au moins 5 jours/semaine

(1 portion = 1 fruit ou légume moyen ou ½ tasses fruits ou légumes frais, surgelés ou en conserve ou 1 tasse de légumes en feuilles crues ou ¼ tasse de fruits séchés ou ½ tasse de « vrai » jus (non additionné de sucre).

2 - BOUGER au moins **30** minutes par jour, au minimum 5 jours/semaine

(30 minutes d'activité physique = 2 blocs de 15 minutes ou 1 bloc de 30 minutes

L'activité doit être pratiquée à intensité modérée. Marcher d'un bon pas illustre bien le rythme à adopter.

Penser à inclure toutes les activités pratiquées, que ce soit pendant les loisirs, au travail, à la maison ou lors de déplacements (marche, ski, patinage, danse, natation, vélo ou vélo d'exercice, conditionnement physique, etc.).

3 - Améliorer votre **Équilibre** de vie en visant un objectif parmi les suivants :

- Apprivoiser la relaxation
- S'accorder du temps pour soi
- Mieux communiquer
- Entretenir ses relations avec les autres
- Donner priorité aux priorités

(Consulter le site web du Défi 5-30 Équilibre fréquemment, vous y trouverez une multitude d'idées pour vous aider à réaliser votre défi, des choix d'exercices, des recettes, des formulaires pour compiler vos résultats, etc.)

www.defisante530.com
WICKHAM en santé, j'y crois !

Sûreté du Québec



Poste de la MRC de Drummond



1600, BOUL. SAINT-JOSEPH
Drummondville (Québec)
J2C 7V7
Téléphone : 819 478-2575
Télécopie : 819 478-9339

GARE à votre IDENTITÉ !

Le vol d'identité, c'est sérieux. Il se produit lorsque quelqu'un utilise vos renseignements personnels pour commettre un crime. Bien qu'il soit impossible de s'assurer de ne jamais en être victime, certaines précautions aident à minimiser les risques.

Protégez vos renseignements personnels

- Ne donnez aucun renseignement personnel par téléphone, par Internet ou par courriel à moins d'avoir vous-même pris contact.
- Soyez vigilant : ne donnez que l'information personnelle nécessaire.
- Protégez votre NIP. Ne prêtez pas vos cartes.
- Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une carte de crédit ou de débit.
- N'ayez sur vous que les pièces d'identité dont vous avez besoin.
- Gardez vos autres pièces d'identité (numéro d'assurance social (NAS), certificat de naissance, passeport) dans un endroit sûr.
- Déchiquetez les documents qui affichent vos renseignements personnels.
- Donnez votre NAS uniquement à des fins d'emploi et de déclaration de revenus.
- Informez-vous des mécanismes de protection de renseignements qu'emploient votre employeur, les entreprises et les organismes de charité avec lesquelles vous faites affaire.

Protégez votre ordinateur et les renseignements qu'il renferme.

- Choisissez un mot de passe composé de lettres, de chiffres et de symboles.
- Installez un pare-feu, un antivirus, un anti espioniciel et un logiciel de protection.
- Pourriels et messages où on vous demande des renseignements bancaires : n'achetez pas, n'y répondez pas, n'en faites pas l'essai.
- Transactions en ligne : assurez-vous d'être sur un site https:// et de voir l'icône d'un cadenas fermé ou d'une clé intacte.
- Avant de vous débarrasser de votre disque dur, servez-vous d'un utilitaire de formatage ou détruisez le disque.

EN ÊTES-VOUS VICTIME ?

Avec votre identité, un voleur peut ouvrir des comptes de

banque, acheter un téléphone cellulaire, contracter une hypothèque sur votre propriété, même acheter automobiles ou meubles.

Indices de vol d'identité

- Achats inexplicables sur vos relevés mensuels.
- Factures pour des comptes inconnus.
- Appels d'agence de recouvrement réclamant une dette inconnue.
- Vos relevés de cartes de crédit ou vos relevés bancaires n'arrivent plus.
- Apparition de dettes mystérieuses dans votre dossier de crédit.

Ce qu'il faut faire

- Téléphonnez immédiatement aux institutions financières et au service de police local.
- Placez une alerte de fraude dans votre dossier de crédit en communiquant avec
Equifax : 1-866-779-6440
Trans Union : 1-877-525-3823
(Résidents du Québec : 1-877-713-3393).
- Pour remplacer les pièces d'identité, telle que la carte de santé, le permis de conduire et le NAS, téléphonez à 1-800 O Canada
- Contactez Postes Canada si vous remarquez une baisse de courrier.
- Gardez un registre des étapes que vous avez prises pour rétablir votre identité et votre crédit.
- Aidez à lutter contre la fraude. Communiquez avec le Centre anti-fraude du Canada au 1-888-495-8501 ou <http://www.centreantifraude.ca>

Pour plus d'information sur le vol d'identité, consultez www.InfoConsommation.ca

VOL D'IDENTITÉ :

Identifiez-le.
Signalez-le.
Enrayez-le.



Le centre d'appel antifraude du Canada

MRC de Drummond

Communiqué pour diffusion immédiate



En ce temps des Fêtes

Évitez que votre bac à déchets ne souffre d'embonpoint en utilisant les multiples ressources à votre disposition

Le 16 décembre 2010 – La période des Fêtes constitue un moment propice pour l'échange de cadeaux. Souvent, les articles donnés ou reçus viendront en remplacer d'autres existants. En tant qu'organisation chargée de la planification de la gestion des matières résiduelles, la MRC de Drummond rappelle que plusieurs possibilités vous sont offertes pour vous départir de façon responsable et sécuritaire de vos vieux objets.

Ainsi, les ordinateurs et leurs accessoires, les appareils photo numériques, les téléphones résidentiels et les cellulaires peuvent être apportés dans les magasins Bureau en Gros, d'où ils seront acheminés vers un centre de traitement et de recyclage. Ce service s'adresse uniquement aux particuliers.

L'Écocentre de la MRC de Drummond représente une solution intéressante pour disposer de divers articles, produits ou matières. Consultez le www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre ou composez le 819 477-1312 pour en savoir davantage. Il est à noter que l'accès à l'Écocentre est réservé aux citoyens de la MRC de Drummond et qu'aucun objet ou résidu provenant des secteurs commercial et industriel n'y est accepté.

De nombreux autres organismes et entreprises de la région proposent des services de récupération et de recyclage. Visitez le www.mrcdrummond.qc.ca/recycleurs pour en connaître la liste.

Par ailleurs, la MRC de Drummond vous incite à utiliser pleinement votre bac vert en y déposant toutes les matières acceptées, notamment le papier, le carton et le plastique présents dans les emballages. Dans le cas du plastique, assurez-vous cependant qu'il arbore le symbole triangulaire dans lequel apparaît le chiffre 1, 2, 4, 5 ou 7.

La mise en pratique de ces conseils tout simples évitera que votre bac à déchets ne souffre inutilement d'embonpoint. Et l'environnement ne s'en portera que mieux... Joyeuses Fêtes!

Carnaval des générations de Wickham



Carnaval des générations de Wickham

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes, par la présente, invités (es) à assister à l'assemblée générale annuelle du Carnaval des générations de Wickham.

Date : Jeudi le 24 février 2011
Lieu : Local de la FADOQ de Wickham
Heure : 19H00

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mot de la présidente
4. Lecture du rapport financier
5. Dépôt et adoption des règlements généraux
6. Nomination d'une présidente ou d'un président et d'une secrétaire ou un secrétaire d'élection
7. Élection des administrateurs ou administratrices
8. Périodes de questions
9. Fermeture de l'assemblée

Monique Daoust (secrétaire-trésorière)

Médiathèque Wickhami

Chronique de votre bibliothèque

Déjà un an depuis l'ouverture de la nouvelle bibliothèque municipale que nous avons nommé Médiathèque Wickhami. L'augmentation de la clientèle nous confirme votre satisfaction à fréquenter cet espace culturel. L'équipe des bénévoles est heureuse de mettre à votre service toutes ses connaissances en littérature et en dépannage informatique.

À surveiller à la prochaine parution de l'Info, la liste des nouveaux achats de livres et de DVD qui seront ajoutés à notre inventaire local.

Activité à venir

Conférence le vendredi 11 février 2011 à la salle multifonctionnelle Desjardins de notre Médiathèque Wickhami à 19h.



Le 11 février 2002 accident tragique sur la route 139

Annie Leblanc domiciliée au 11^{ième} rang de Wickham survie a une collision frontale avec un dix roues.

Branchée artificiellement, entre la vie et la mort on la décomptait. La vie en a décidée autrement. C'est son parcours de **survivante** qu'elle a le goût de partager avec vous neuf ans après cette tragédie.

Bienvenue à tous.

Médiathèque Wickhami

Nouvelles du Centre Informatique Wickhami.com

Cours Informatique

L'atelier Photo Filtre (traitement des photos numériques) a débuté lundi le 17 janvier.

Des ateliers Word I et Power Point II seront éventuellement offerts. Comme les places sont limitées, vous êtes invités à soumettre vos noms dès que possible.

Un moyen efficace de vous inscrire consiste à transmettre votre message directement à mediatheque@wickhami.com. Vous pouvez aussi communiquer avec **Claire Arsenault au 819 398-5204**.

L'horaire des ateliers sera affiché dans l'Info Wickham et sur le site web de la Médiathèque.

Apprivoiser l'informatique.

L'atelier que dirige Monique Daoust servant de préparation aux cours informatique se continue. Cet atelier se tient à la salle multi-fonctionnelle Desjardins de la Médiathèque tous les mercredis à 13 heures. Vous pouvez vous y inscrire en communiquant avec **Monique au 819 398-6939**.

Service de photocopie.

La Médiathèque offre aux entreprises commerciales et manufacturières un service de photocopie de haute qualité sur des équipements modernes. Ce service est également disponible aux organismes de la municipalité à des tarifs compétitifs.

Les administrateurs et les bénévoles de la Médiathèque Wickhami vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2011.

Horaires de votre Médiathèque Wickhami et du Centre Informatique Wickhami (CIW - École St-Jean 2^e étage)

MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
13H00 - 16H30	13H00 - 15H00 18H30 - 20H30	18H30 - 20H30	10H00 - 11H30 Ciw - École St-Jean 13h00 - 16h00

Vous êtes invités à consulter le site internet du Centre Informatique Wickhami.com www.wickhami.com où vous trouverez de nombreux liens utiles, informations sur les activités de la Médiathèque et services disponibles.

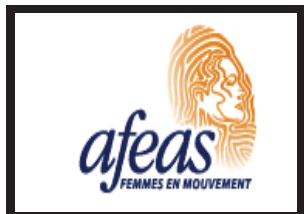
Pour plus d'information sur la Médiathèque Wickhami

Téléphone : 819 741-0202

@ : mediatheque@wickhami.com

Afeas

ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE



Présidente: Mélanie Cardin Vice-prés.: Hélène Poudrier
Secrétaire: Bertha Charron Conseillères: Carole Côté, adjointe au CECA
 Pierrette D. Moreau, resp. des finances et organisations

Site internet: www.afeas.qc.ca

PROCHAINE RENCONTRE 16 FÉVRIER 2011 À 19H30

Autres temps, autres mœurs

Quatre générations se côtoient au Québec : la génération silencieuse (avant 1945), la génération des baby-boomers (1945-1961), la génération des X (1962-1976) et la génération des Y (1977-1989). Chacune avec ses valeurs, ses rêves, son rythme de vie, ses revendications et ses idées. Et cela, sans compter la nouvelle génération, les 21 ans et moins, qui commence à vouloir prendre sa place sur le marché du travail, dans la société, dans les organismes. N'est-il pas temps d'apprendre à mieux se connaître et à s'approprier ? N'est-il pas temps de rassembler nos forces et de tirer profit de nos différences afin de faire face ensemble à nos défis communs ?

Comme il serait intéressant que chacune de ces générations viennent participer à cet échange. L'invitation est lancée à vous toutes, quelque soit votre âge. Mesdames qui êtes déjà membre, amenez une amie, une parente, une voisine, une fille, une petite-fille, une nièce, Plus le groupe sera varié, plus l'échange sera intéressant.

Pour informations : Mélanie 819 398-6626 ou Hélène 819-398-7744

Il est toujours temps de vous joindre à nous. Nous sommes un groupe de femmes dynamiques et engagées qui travaillent à bâtir une société avec des valeurs de paix, d'égalité, de justice, de respect, d'entraide et de solidarité.

Être membre vous donne droit à :

- La revue Femmes d'ici (4 parutions par année)
- Des réductions à l'achat de certains biens et services (provincial)
- Des rabais chez des marchands de la région
- Un réseau de contacts inestimable

**Pour informations :
 Mélanie : 819-398-6626**

VENEZ JOINDRE VOTRE VOIX À 12000 QUÉBÉCOISES COMME VOUS, VOTRE APPUI EST IMPORTANT !

Tarif de mi-année (janvier à juin) : 20\$ pour TOUTES

Si vous n'êtes plus membre depuis plus de 2 ans, vous êtes considérée comme une nouvelle membre.

FADOQ club de Wickham



FADOQ CLUB DE WICKHAM

Président : Laurent Doyon Vice-prés.: André Poirier Trésorière : Cécile Doyon
 Secrétaire: Jacqueline Ménard Administrateurs: Louise Fournier, Réjean Ménard,
 Pierrette St-Onge.
 Site internet : www.wickhami.com --- www.fadoq-cdq.ca Tél.: 819-398-6878 (municipalité).

SOIRÉES DE DANSE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE : 29 janvier et 12 février 2011

Venez passer une agréable soirée avec les amis, la musique de Amélie, Ian et Martin et la danse. **BIENVENUE DURANT TOUTE L'ANNÉE (2e et 5e samedi du mois)!**

SOUPER DE LA SAINT-VALENTIN suivi de la danse: Samedi, le 12 février 2011 à 17h30, au Centre communautaire de Wickham. Au menu : Filet de porc. Apportez votre vin!

Les billets sont en vente auprès de la direction au coût de 20\$/membre et 22\$/non membre (Laurent 819 398-6939, André 819 398-6864, Cécile 819 398-7292, Jacqueline 819 398-6464, Pierrette 819 398-6978, Réjean 819 398-7877 ou Louise 819 314-7362). Réservez avant le 8 février.

NOS ACTIVITÉS AU LOCAL DE L'ÂGE D'OR :

Nos activités sont offertes à toutes les personnes intéressées, membres ou non, quel que soit votre âge.

- Scrabble, lundi pm.13 h. au local **Resp. : Jacqueline 398-6464**
- Pratique de danse, mardi soir 19 h. au centre **Resp. : Pierrette 398-6978**
- Quilles, mardi matin. **Resp. : Alice Trottier 398-7460**
- Mise en forme, mercredi matin 9 h.30 au centre avec Jean-Philippe Riou (éducateur physique certifié) **Resp. : Laurent 398-6939**
- Cartes et bingo, mercredi pm.13 h. au local. **Resp. : Louise 314-7362**
- Location de la salle de la FADOQ : **Le responsable de la salle est André Poirier 819 398-6864.**

VOYAGES :

- **WASHINGTON EN FLEURS du 30 mai au 3 juin 2011**
Responsable : Alice Trottier 819 398-7460
- **LA MÉLODIE DU BONHEUR le 30 juin 2011 (ne reste que quelques places)**
Responsable : Pierrette St-Onge 819 398-6978

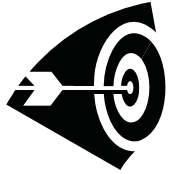
CARTES DE MEMBRES : Il est toujours temps de vous procurer une carte de membre. Votre carte de membre permet des rabais à nos activités et chez certains marchands. Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus intéressées par le mouvement, nos activités sont nombreuses et intéressantes. **Informations : Jacqueline 819 398-6464.**

QUILLES : Vous êtes intéressés aux quilles, donnez votre nom à Alice 819 398-7460.

+haut simple/semaine	+haut triple/semaine	Quilles au 4 janvier	+haut simple/saison	+haut triple/saison
229 Angèle Caron	596 Lyne Lévesque	1- Robert Gatineau	260 Lyne Lévesque	696 Lyne Lévesque
216 Mariette Manseau	555 Mireille Boutot	2- Jacqueline Ménard	257 Cécile Doyon	687 Cécile Doyon
213 Lyne Lévesque	536 Angèle Caron	3- Réal Trottier	255 Ginette Jarry	656 Jacqueline Ménard
		4- Colette Millette		
		5- Gilles St-Onge		
236 Gilles Boutot	596 Florent Hébert	6- Jean-Marc Bouchard	266 Jean-Marc Bouchard	696 Gilles Boutot
232 Florent Hébert	587 Gilles Boutot	7- Gilles Boutot	257 Réal Trottier	691 Jean-Marc Bouchard
227 Albin Aubin	579 Henri Valois	8- Pierrette St-Onge	257 Michel Meunier	671 Réal Trottier



Maison des jeunes



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

De la Maison des jeunes de Wickham

L'assemblée générale annuelle se déroulera :

Date : Lundi, le 21 février 2011

Heure : 19 :00

Endroit : Maison des jeunes de Wickham

864, rue Principale Wickham

Nous invitons tous les membres de la communauté à venir montrer de l'intérêt aux activités de la Maison des jeunes ou même à s'impliquer au sein de l'organisme.

OUVERT À TOUS !!!



La Rose des Vents



La Rose des Vents

À l'abri de la violence

La violence conjugale et ses ravages dans l'entourage

Au supermarché, Marie croise Jacinthe. Celle-ci trouve Marie bien amaigrie. « Pourquoi ne retournes-tu pas mes appels? », s'inquiète sa sœur. Marie se dit très fatiguée. En fait, Paul filtre les appels... Jacinthe a des doutes. « Pourquoi couvrir ton mari? Pourquoi rester malgré ses comportements possessifs? » Elle veut aider sa sœur, mais ne la comprend pas. Marie se sent jugée. « Ce n'est pas si simple! », se révolte-t-elle. De retour à la maison, Marie se sent encore plus fragile et seule.

Nous offrons un point de service dans votre municipalité afin de rendre accessible l'aide aux femmes victimes de violence conjugale. Nos services sont confidentiels.

Pour nous rejoindre en tout temps : **(819) 472-5444**

Desjardins Caisse des Chênes



Desjardins
Caisse des Chênes

Coopérer pour créer l'avenir

Des nouvelles

DE LA CAISSE DESJARDINS DES CHÊNES

La nouvelle année

Janvier 2011 VOL. 2 N° 1

La nouvelle année 2011 est maintenant arrivée, porteuse de projets et de souhaits de toutes sortes. Votre Caisse s'inspire de vos désirs pour planifier l'année qui débute.

En effet, la caisse, comme toutes les entreprises, se doit de planifier l'année en cours afin de répondre correctement au besoin de sa clientèle. S'inspirant d'abord et avant tout du plan stratégique du Mouvement, la caisse tente de respecter ses lignes de conduite comme mentionnées dans l'introduction du plan stratégique 2010-2012 :

Le temps de passer à l'action - (Extrait du plan stratégique du Mouvement Desjardins 2010-2012)

Les délégués lors du 20^e Congrès ont exprimé leur volonté que les caisses soient toujours au cœur des orientations du Mouvement. Ce plan reflète les orientations que nous nous sommes données et nous indique les stratégies par lesquelles nous les mettrons en œuvre. Nous savons aussi que les délégués ont également souhaité conserver leurs moyens d'action locaux et régionaux, et ce, dans le respect du rôle et de la contribution des caisses.

C'est dans cet esprit que se fera la mise en œuvre du Plan stratégique 2010-2012 du Mouvement. L'approche des équipes des fonctions Mouvement sera de préparer les analyses, d'attirer l'attention sur des enjeux et des occasions à saisir, de proposer des pistes de travail et de soutenir les caisses, les régions et les groupes dans leurs travaux et leurs processus décisionnels.

C'est toutefois la responsabilité des caisses, avec les dirigeants et les directeurs généraux, de s'engager dans l'action et la mise en œuvre des initiatives de coopération et d'engagement, d'excellence de l'expérience membre et client, de croissance et innovation, de rentabilité et solidité financière et de leadership et mobilisation. Les équipes de soutien et les secteurs d'affaires du Mouvement travailleront à lever les obstacles et à favoriser la concertation régionale pour assurer la réalisation harmonieuse des initiatives qui seront priorisées par les caisses...

C'est maintenant le temps d'agir ensemble et de « Coopérer pour créer l'avenir ».

Votre caisse s'inspire de cet état d'esprit pour bâtir sa nouvelle

année. L'engagement envers sa communauté sera toujours présente notamment par le programme de bourses d'études qui est reconduit ainsi que le programmes de dons et commandites qui a appuyé, à la hauteur de 100 000 \$ en 2010, plusieurs organismes et événements dans notre région.

Notons que la caisse est appuyée par un Mouvement fort, comme en fait foi le prestigieux prix **Bank of the Year 2010** - Canada gagné en décembre dernier. La revue britannique The Banker a voulu souligner les pratiques distinctives du groupe financier coopératif Desjardins. Ses pratiques évaluées sont :

- L'enracinement des caisses Desjardins dans les communautés où elles sont présentes.
- La culture de participation et de démocratie qui caractérise le mode de gestion de l'institution coopérative.
- Le taux de satisfaction des membres.
- La forte présence et la contribution économique de Desjardins en régions.
- Son rôle de leader en matière de développement durable.
- L'engagement de son personnel ainsi que l'action de Développement international Desjardins dans le monde, notamment en Haïti.

Outre ces qualités, The Banker a apprécié la solidité financière de Desjardins, dont le ratio de capitalisation est parmi les plus élevés de l'industrie bancaire au Canada, l'excellence de son portefeuille de prêts, signe d'une gestion prudente, ainsi que la croissance soutenue de son actif.

Votre caisse vous souhaite en 2011 des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns!

Siège social

Saint-Germain-de-Grantham
242, rue Sainte-Thérèse
Saint-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0
Tél. : 819 395-4228
Sans frais : 1 877 865-4228
Courriel : caisse.t10022@desjardins.com

Centres de services

L'Avenir
549, rue Principale
L'Avenir (Québec) J0C 1B0
Saint-Eugène
940, rang de l'Église
Saint-Eugène-de-Grantham (Québec) J0C 1J0

Saint-Guillaume
121, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0

Saint-Hugues
171, rue Saint-Germain
Saint-Hugues (Québec) J0H 1N0
Wickham
830, rue Saint-Jean
Wickham (Québec) J0C 1S0

Bienvenue aux particuliers
et aux entrepreneurs!

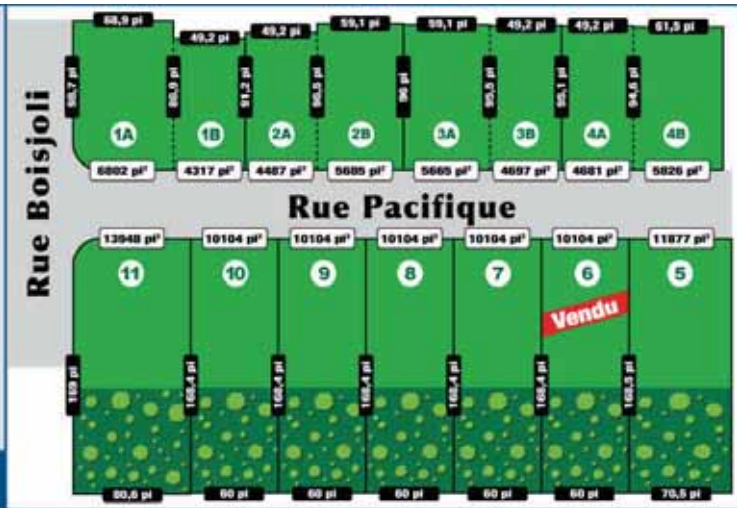
PLACE de la GARE

Terrains pour maisons jumelées et unifamiliales. Ils sont situés au cœur du village de Wickham et en partie boisé. Tous les services sont à l'emprise de rue (aqueduc et égouts).

Vous trouverez à proximité un marché, une école primaire, une église, une caisse, des parcs (terrains de soccer et patinoire) ainsi qu'une quincaillerie et des services d'urgence.

Visitez le WWW.WICKHAM.CA
pour plus de détails sur les services offerts

Tel.: 819 395-2015 Cell.: 819 470-0511



RELAIS POUR LA VIE DE WICKHAM

Notre réunion mensuelle se tiendra **mercredi le 9 février à 19h00** au Centre communautaire de Wickham situé au 893 rue Moreau.

Nous vous invitons à venir inscrire votre équipe au prochain Relais pour la Vie. Grâce à votre participation et à votre générosité, ces sommes amassées serviront entre autre à la recherche contre le cancer et ainsi enrayer cette maladie. Cette activité est la principale levée de fonds organisée par la Société Canadienne du Cancer partout à travers le Canada.

Les participants viennent célébrer les Survivants et marcher durant la nuit sur un sentier jalonné de milliers de luminaires dédiés à la mémoire ou en l'honneur d'un être cher. Inscription en ligne www.cancer.ca/relais.

La deuxième édition du Relais pour la Vie de Wickham se tiendra les 28 et 29 mai 2011 à l'école St-Jean de Wickham.

Pour plus de renseignements vous pouvez communiquer avec Daniel Fard au **819-398-6970**.

Du nouveau !

Ressourcerie Transition

(anciennement Manitou Drummond)

88, rue Fournier
Drummondville, Québec J2C 3S6
Téléphone : 819-472-8076

ORGANISME COMMUNAUTAIRE À BUT NON LUCRATIF

*Pour la lutte contre la pauvreté
Pour l'environnement*

Récupération Vente meubles, électroménagers, vaisselles, matériaux construction, ordinateurs usagés

Vous avez des meubles de maison,
des électroménagers en état de marche

Nous récupérons

Volet « démantèlement pour sauver l'environnement »

Magasin ouvert à toute la population

Du lundi au vendredi 9 H à 17 H
samedi 9 H à 13 H

À compter du 4 janvier 2011

N.B. Nous demandons un minimum de 2 ramassages aux municipalités extérieures afin de rentabiliser nos déplacements ou de venir porter eux-mêmes après entente avec l'organisme.



Municipalité de Wickham
893, rue Moreau
Wickham (Québec) J0C 1S0

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires:

Téléphone: 819-398-6878

Télécopieur: 819-398-7166

Courriel: wickham@bellnet.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi:

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Retrouvez-nous sur notre site Internet

www.wickham.ca